

ADHÉSION 2024

IMPORTANT:

- ► Un reçu vous sera envoyé à compter de la réception de votre règlement.
- ► Cette cotisation est déductible de vos impôts.

MAISON DE VENTES :
ADRESSE :
CODE POSTAL :VILLE :
TÉLÉPHONE :
EMAIL DE LA MAISON DE VENTES :
NOM DU DIRIGEANT DESIGNÉ POUR REPRÉSENTER LA MAISON DE VENTES :
CE REPRESENTANT DISPOSERA DU DROIT DE VOTE LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
TÉLÉPHONE PORTABLE :
EMAIL PERSONNEL :
SI ADHÉSION D'UN COMMISSAIRE-PRISEUR SALARIÉ, COORDONNÉES :
► Montant des adjudications (en volontaire) réalisées au cours de l'année 2023 : Ce montant est déclaratif, nous vous remercions d'indiquer le chiffre réel
► Montant de la cotisation SYMEV correspondante : Voir le barème des cotisations 2024 au verso
► Si vous souhaitez vous acquitter de votre cotisation en plusieurs fois, merci de l'indiquer :

BARÈME 2024

La cotisation au SYMEV se calcule en fonction du montant des adjudications de l'année précédente réalisées par la Maison de ventes :

COTISATIONS	Montant des adjudications 2023	Cotisations 2024
Commissaire-priseur salarié d'une Maison de ventes adhérente	-	250 euros
Maison de ventes nouvellement constituée (3 premières années)	-	500 euros
TRANCHE 1	Moins de 500.000 euros	1.100 euros
TRANCHE 2	De 500.000 à 1,5 M d'euros	1.400 euros
TRANCHE 3	De 1,5 à 3 M d'euros	1.700 euros
TRANCHE 4	De 3 à 8 M d'euros	2.700 euros
TRANCHE 5	De 8 à 15 M d'euros	3.800 euros
TRANCHE 6	De 15 à 30 M d'euros	6.100 euros
TRANCHE 7	Plus de 30 M d'euros	7.500 euros

		LE		

Par chèque,	libellé à l'ordre du S	YMEV et à renvoyer	à: SYMEV -	. 15 rue Freycinet –	75116 Paris

☐ Par virement bancaire (en indiquant le nom de la société dans l'objet du virement)

HSBC FR BBC PARIS HAUSSMANN

IBAN: FR76 3005 6008 1108 1101 3224 511

BIC: CCFRFRPP

SYNDICAT NATIONAL DES MAISONS DE VENTES VOLONTAIRES

► DATE : ► SIGNATURE :

La collecte de vos données personnelles sur ce formulaire est nécessaire pour votre adhésion. Vos données personnelles font l'objet d'un enregistrement et d'un traitement informatique et statistique destiné à la gestion des membres de l'association dans le cadre d'un consentement de nature contractuel matérialisé par ce formulaire. Elle permet également à l'association de vous envoyer des informations. Elles sont conservées le temps de votre adhésion et par la suite afin de vous permettre son paiement différé et votre réadhésion. Conformément à la loi « informatique et libertés » vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant le délégué de la protection des données personnelles : contact@symev.org.